

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 26 mars 2025

Chikungunya à La Réunion : semaine 10 au 16 mars 2025*

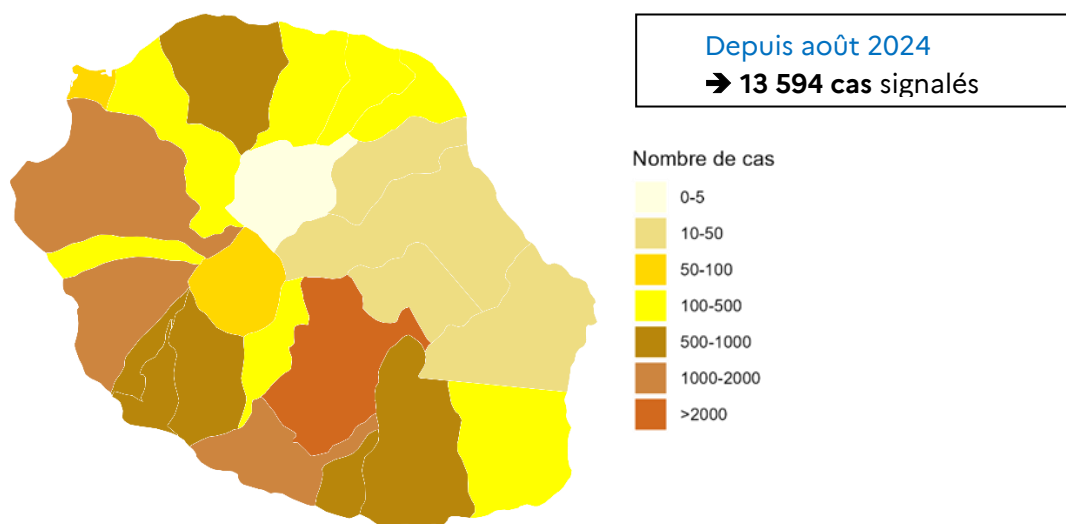
Tous acteurs : protégeons-nous, protégeons les plus fragiles

L'épidémie de chikungunya est à présent généralisée sur tout le territoire et poursuit sa progression. Du 10 au 16 mars 2025, **4156 nouveaux cas ont été déclarés, soit une hausse 16% par rapport à la semaine précédente.**

Les communes du Sud et de l'Ouest sont les plus touchées. Le Tampon reste la commune la plus concernée. Le nombre de cas a fortement progressé à La Possession, Saint-André, Saint-Paul et Sainte-Suzanne.

Plusieurs cas ont été signalés chez des nouveau-nés et des nourrissons, certains nécessitant une prise en charge en soins intensifs. Bien que ces cas correspondent à une évolution attendue de l'épidémie et aux connaissances actuelles sur la maladie, leur gravité souligne l'importance de renforcer les mesures préventives.

Nombre de cas par commune depuis le début de l'épidémie :



L'activité dans les services d'urgences est en hausse passant de 78 passages la semaine précédente à 128 durant la semaine du 10 au 16 mars. Les hospitalisations de plus de 24 heures sont au nombre de 82. Cette augmentation marquée s'explique en partie par un rattrapage des déclarations issues de certains services hospitaliers.

Dans la majorité des cas, les personnes hospitalisées sont porteuses de comorbidités mais les services hospitaliers prennent également en charge des femmes enceintes pour suivi de chikungunya en fin de grossesse et des jeunes enfants en pédiatrie.

A ce jour, 15 cas graves ont été signalés dont 8 adultes et 7 nouveau-nés. Les autorités sanitaires ont annoncé la semaine dernière, deux décès liés au virus, chez des personnes âgées, dont l'une présentait des comorbidités.

*Entre l'apparition des symptômes, la consultation médicale, l'analyse biologique et la transmission des résultats à l'ARS, le nombre de nouveaux cas est consolidé tous les 15 jours.

Un Numéro vert à votre écoute

Pour répondre aux besoins d'information croissants de la population, les plages horaires du Numéro vert 0 800 110 000 dédié au chikungunya ont été étendues. Il est désormais accessible :

- Du lundi au vendredi : de 07h30 à 18h00
- Le samedi : de 08h00 à 18h00

Le Numéro Vert permet d'obtenir des informations sur :

- la maladie et ses symptômes
- les moyens de se protéger
- les actions mises en œuvre par le service de lutte antivectorielle de l'ARS.

Toutefois, ce numéro ne permet pas de solliciter directement une intervention de démoustication à domicile.

Avec la forte hausse du nombre de cas depuis quelques semaines, le service de lutte antivectorielle a adapté sa stratégie d'intervention. La dispersion des cas sur le territoire ne permet plus la mise en œuvre systématique d'actions de terrain autour des cas déclarés.

Nouveau renfort des équipes de lutte antivectorielle

Renforts nationaux de la Réserve Sanitaire

Les équipes de la LAV ont été renforcées avec **3 professionnels de la Réserve Sanitaire** qui seront mobilisés jusqu'au 16 avril, dont :

- **2 ingénieurs** (logistique / coordination des actions de mobilisation sociale en lien avec les collectivités)
- **1 technicien** en appui aux équipes de terrain.

Tous acteurs de la lutte contre le chikungunya



La mobilisation de tous les réunionnais est essentielle à la lutte contre l'épidémie de chikungunya qui sévit actuellement. Plus que jamais les gestes de prévention sont le meilleur moyen de se protéger et de protéger les plus fragiles.

Les femmes enceintes, surtout au 3^{ème} trimestre, et les nourrissons doivent faire l'objet d'une vigilance toute particulière, il est impératif d'utiliser des répulsifs adaptés et de dormir sous moustiquaire.

L'ARS et la préfecture lancent dès cette semaine une nouvelle campagne de communication pour rappeler la responsabilité de chacun dans cette lutte contre le chikungunya en adoptant les bons gestes :

- **Se protéger contre les piqûres de moustiques**
- **Éliminer les lieux où les moustiques peuvent pondre leurs œufs**
- **Consulter un médecin en cas de symptômes**